

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RÉUNIE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 05 AOÛT 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement de la société COSUMAR s'est tenue le Mercredi 05 Août 2020 par visioconférence.

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration a examiné et adopté, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions telles qu'elles lui ont été proposées et telles qu'elles ont été publiées ; ladite Assemblée Générale a décidé de distribuer un dividende exceptionnel de 7,00 DH par action dont le paiement interviendra à partir du 02 septembre 2020.

Les résultats de vote sont disponibles sur le site internet de la société www.cosumar.co.ma, conformément aux dispositions du 4^{ème} alinéa de l'article 136 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.



MARQUE NATIONALE
«ENMER»



Médaille
FAO Médaille
Agrivateur
2009



Trophée
RSE CGEM
2011



Prix des «Pionniers
de la RSE et de
l'économie verte en
Afrique 2011



VIGEO Top
Performer
RSE
2012 - 2015



Prix Rotary
Club Mers Sultan
«Entreprise
Citoyenne de
l'année 2013»



Trophée du
Centenaire de
la Propriété
Industrielle
Morocco Awards
2016



Prix Gestion
Intergénérationnelle
Trophées Marocains
pour la Diversité &
Inclusion - Mai 2017

Pour toutes informations, contactez nous à l'adresse : comfi@cosumar.co.ma ou www.cosumar.co.ma

8, rue Mouatamid Ibnou Abbaad, - BP. 3098 - 20 300 Casablanca - Maroc

Tél. : +212 529 02 83 00 - Fax : +212 522 24 10 71

S.A. au capital de 944 871 430 dirhams - R.C. Casablanca 30037

Patente 30701380 - T.V.A. 616051 - C.N.S.S. 1928003 - I.L.C Casablanca 001555060000024